



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 07 décembre 2020 à 20 heures 30 minutes
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le mardi 01 décembre 2020

Présents :

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M. CAPMAS Serge, Mme GAJAC Paule, M. GUEDES PIRES Bruno, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy.

Procuration(s) : M FIAULT Nicolas donne pouvoir à M TEYSSEDOU Adrien, Mme GOSSET Angélique donne pouvoir à M CAPMAS Serge

Absent(s) :

Excusé(s) : M FIAULT Nicolas, Mme GOSSET Angélique, Mme SOULIER Laura Marie Leslie

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- 1 - 46-2020 Adhésion au groupement d'achat électricité de Territoire Energie 47 suite à la fin des tarifs réglementés d'EDF
- 2 - 47-2020 Désaffectation et aliénation d'une partie du chemin rural de "Fournié-Bas" après enquête
- 3 - 48-2020 Concours du Receveur municipal, attribution d'indemnité
- 4 - 49-2020 Acceptation des devis du géomètre expert pour la future aliénation du CR Camp de la Borie

Informations :

- Arrêté de circulation au "Roc-Toumbat"
- Retour sur RDV avec Olivier SALMON, architecte et confirmation du maintien de la DETR projet accueil château
- Informations sur l'école
- Point sur l'adressage
- Point sur les chemins
- Taxe d'aménagement, complément d'information
- Point sur les employés municipaux
- Fermeture de l'agence postale 1 week-end / mois

Echanges :

- Prime de Noël des employés communaux
- Habitalys 47 (logements sociaux)
- Livret accueil naissance (100 € sur un livret à la Poste)
- Terrain Grotte des Lépreux (possibilité d'achat)
- Travail sur la grippe aviaire
- Frelons asiatiques, quel rôle pour la mairie et quelles prestations envisager ?
- Caveau communal

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

Approbation CR réunion précédente : approuvé

Délibérations :

1 - **46-2020** Adhésion au groupement d'achat électricité de Territoire Energie 47 suite à la fin des tarifs réglementés d'EDF

Les contrats de fourniture d'électricité type EJP vont être supprimés. L'adhésion au groupement d'achat électricité de TE47 semble la plus intéressante.

VOTE : Adoptée à l'unanimité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

2 - **47-2020** Désaffectation et aliénation d'une partie du chemin rural de "Fournié-Bas" après enquête

Avis favorable du commissaire enquêteur pour la vente du chemin. Pour rappel, aucun frais de procédure n'est à la charge de la municipalité

VOTE : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 1)

3 - **48-2020** Concours du Receveur municipal, attribution d'indemnité

VOTE : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 1)

4 - **49-2020** Acceptation des devis du géomètre expert pour la future aliénation du CR Camp de la Borie Dans le cadre de l'achat de la léproserie, les frais de géomètre expert pour la division parcellaire se montent à 570 TTC (le devis de 150€ TTC pour aliénation du chemin sera présenté au vote après enquête publique). **Voir plan en pièce jointe**

VOTE : Adoptée (Pour : 9, Contre : 1, Abstention : 0)

La délibération concernant la **sécurisation de l'école** n'a pas été votée car les devis n'ont pu être présentés. Les retours concernant l'efficacité du test sont largement positifs. Il est regrettable que les 2 ou 3 avis négatifs soient **anonymes** empêchant un échange qui aurait pu être constructif. C Blot signale que les voitures stationnées dépassent sur le trottoir. L'installation de butées devrait régler ce problème. La fontaine sera également protégée. Les devis seront transmis aux membres du conseil municipal début semaine 51 pour connaître leur position

La délibération « **archives** » n'a pas été votée dans l'attente d'un estimatif du coût **total** et d'un devis supplémentaire pour la numérisation des documents. (devis initial en pièce jointe)

Informations :

- Arrêté de circulation au "Roc-Toumbat"

La dangerosité et l'absence de panneau au carrefour du « Roc Toumbat » ont été signalées. Une signalisation indiquant l'intersection sera installée.

- Retour sur RDV avec Olivier SALMON, architecte, et confirmation du maintien de la DETR projet accueil château

M Salmon s'est déplacé à Gavaudun au sujet de l'accueil du château. La solution qui avait été retenue ne convenant pas de par son coût et son emplacement (risque lié aux fissures sous surveillance du rocher surplombant le « petit Nice »). L'autre solution (à droite de l'entrée du château) qui avait été ébauchée à l'époque semble moins contraignante mais M Salmon souligne quelques points d'interrogation : volume non maîtrisé du rocher, volet archéologique, humidité due au rocher). Des sondages sont donc indispensables en amont si le projet devait se faire dans cette zone. Des découvertes archéologiques pourraient également influencer sur les délais. Les idées de création d'un musée, d'aménagement de la salle des fêtes amènent à réexaminer le projet.

- Informations sur l'école :

Remplacement de stores (350€). L'association de la cantine est reconduite. L'APE recherche des volontaires pour son bureau. Certains parents d'élèves seraient intéressés.

- Adressage :

La dénomination des voies de circulation et places est en passe d'être terminée. L'opération sera finalisée en janvier 2021

- Point sur les chemins :

Le chemin de « Bel Mayne » va être refait. La commission « chemin » doit se réunir pour traiter les demandes d'échange ainsi que la remise en état du chemin des Anjeaux.

- Taxe d'aménagement, complément d'information

Taxe appliquée aux nouvelles constructions calculée à partir d'une valeur forfaitaire définie par la loi (759€ en 2020). Cette taxe est perçue par la commune et par le département

Le montant de la taxe est calculé selon la formule suivante :

- (surface taxable x valeur forfaitaire x taux communal ou intercommunal) + (surface taxable x valeur forfaitaire x taux départemental).

- Point sur les employés municipaux

Concernant la fin des contrats aidés, des solutions se dessinent pour en limiter l'impact sur les salariés concernés.

- Fermeture de l'agence postale 1 samedi / mois :

L'employé de l'agence postale demande à bénéficier d'un samedi matin par mois ce qui implique la fermeture de la poste ce jour-là. Les heures manquantes seront effectuées dans la semaine précédant le

samedi de fermeture de l'agence. Le samedi de fermeture sera à date fixe et invariable. Date d'application à définir. Le conseil se prononce favorablement.

Echanges :

- Prime de Noël des employés communaux :

Décision prise de maintenir la prime de Noël pour les employés municipaux (100€)

- Habitatys 47 (logements sociaux) :

Un dossier concernant la vente de 2 parcelles du « hameau des grandes châtaigneraies » au bailleur social HABITALYS 47 existe. Il reste encore 5 parcelles invendues. Pour information une rencontre va être organisée pour prendre connaissance de ce dossier.

- Livret accueil naissance (100 € sur un livret à la Poste)

Le conseil municipal est favorable à la création d'un livret d'accueil de naissance

- Terrains Grotte des Lépreux (possibilité d'achat) :

Possibilité d'achat d'une parcelle. Dans le cas d'un projet autour de la grotte des lépreux, il est préférable d'être propriétaire de la totalité des parcelles concernées.

- Travail sur la grippe aviaire

Sensibiliser les possesseurs de volailles

- Frelons asiatiques, quel rôle pour la mairie et quelles prestations envisager ?

Actuellement aucune aide n'est accordée pour la lutte et la destruction des nids. La municipalité doit intervenir sur le domaine public pour détruire les nids. Etablir une liste des sociétés spécialisées. Sensibiliser au piégeage en veillant à ne piéger que les frelons (appui d'un apiculteur ?)

- Caveau communal :

Dans l'optique de la création d'un caveau communal, la solution de la récupération d'un ancien caveau est à l'étude.

Séance levée à 00h15

Département :
LOT ET GARONNE

Commune :
GAVAUDUN

Section : G
Feuille : 000 G 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 03/11/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

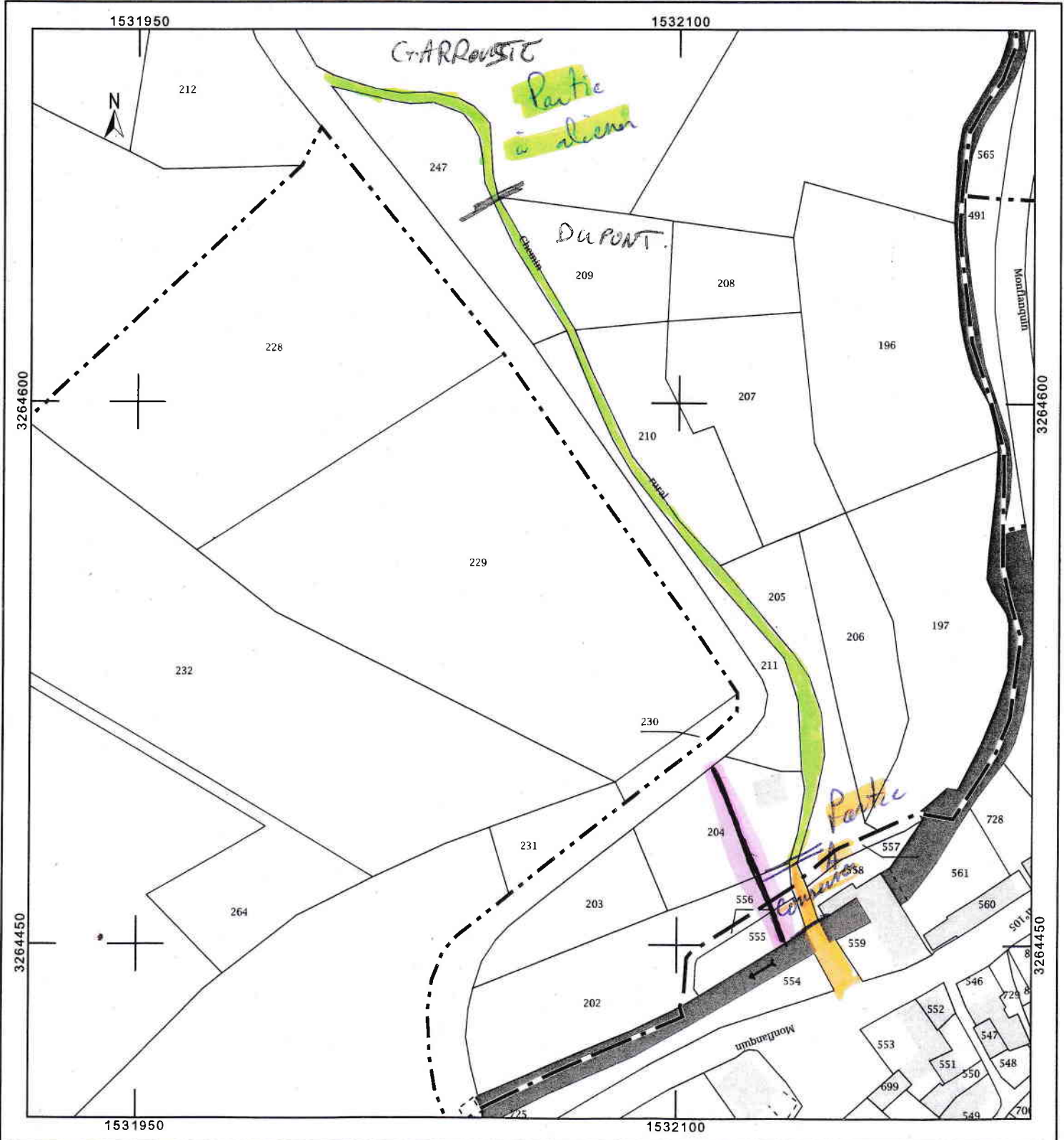
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

*Aliénation
chemin
rural
le presbytère.*

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
AGEN
Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale Centre des Finances
Publiques 47921
47921 AGEN CEDEX 9
tél. 05 53 69 19 19 -fax
ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Toutes les collectivités lot-et-garonnaises étant concernées, le CDG a créé en 2017 la mission Archives 47 afin de vous proposer un accompagnement par des experts en la matière, qui pourront traiter votre fonds d'archives afin de repartir sur de nouvelles bases.

Afin d'adapter la mission aux besoins des collectivités, la prestation a connu plusieurs évolutions.

C'est ainsi que la convention d'adhésion a évolué afin :

- 1) D'assurer une réactivité plus importante. L'équipe s'est étoffée d'un deuxième archiviste afin de proposer un calendrier d'exécution plus cohérent aux collectivités et de répondre à plusieurs besoins urgents en simultané le cas échéant.
- 2) De délocaliser les fonds d'archives afin d'optimiser le temps de travail des archivistes et d'assurer des conditions de travail optimales.

Afin de prendre acte de tous ces axes de travail, le Conseil d'administration du CDG 47 a pris la décision, le 7 octobre dernier, de valider l'organisation de la mission « Archives 47 » comme suit :

MISSIONS	DESCRIPTIF		COÛT JOURNALIER
Audit <i>(préalable obligatoire aux autres missions)</i>	État des lieux concernant l'ensemble de vos archives		320 €/j <i>(facturé uniquement si les autres missions ne sont pas mises en place)</i>
Mission 1 - Élimination de masse <i>(obligatoirement en collectivité)</i>	Élimination, et bordereau d'élimination		320 €/j
	Formation aux bases de l'archivage		175 €/ ½ journée
Mission 2 - Traitement archivistique fin <i>(traitement sur place ou au CDG)</i>	Interventions	Classement, et tri	320 €/j
		Formation	350 €/j
	Option	Mise en place d'un service Archives	320 €/j
Mission 3 - Suivi et conseils	Rdv ponctuel, et suivi du classement		350 €/j